



Réunion spéciale de l'ECOSOC

Unleashing the transformative power of SDG16: Improving governance and reducing corruption

New York, 2 mai 2023
Intervention de la Suisse

Madame la Présidente, laissez-moi tout d'abord vous féliciter pour l'initiative d'organiser une réunion spéciale sur la manière d'améliorer la gouvernance et réduire la corruption.

Compte tenu des liens bien établis entre la corruption et les niveaux inférieurs de paix, de justice et d'égalité, la Suisse soutient depuis longtemps que la lutte contre la corruption doit être au cœur de l'Agenda 2030.

Là où la corruption entre les hôpitaux, les progrès vers les objectifs en matière de soins de santé seront limités. Lorsque la corruption gangrène les écoles, les objectifs en matière d'éducation ont peu de chances d'être atteints. (Là où la corruption infeste la prestation de services, les objectifs en matière d'éradication de la pauvreté, d'eau propre et d'énergie abordable seront presque impossibles à atteindre).

L'objectif de développement durable 16 est donc au cœur de l'agenda 2030. Sans avancée vers des sociétés pacifiques, justes et inclusives, tout progrès vers les autres objectifs de développement durable risque d'être fragmentaire, éphémère et volatile.

Nous souhaitons profiter de cette intervention pour décrire ci-après quelques mesures et bonnes pratiques que la Suisse considère comme élémentaires dans la prévention et la lutte contre la corruption. Il s'agit essentiellement de trois points: 1) les stratégies nationales de lutte contre la corruption 2) la coopération internationale, et 3) les évaluations par les pairs

Stratégies nationales de lutte contre la corruption: Madame la Présidente, la recherche démontre clairement que les gouvernements doivent faire davantage pour donner la priorité aux mesures de lutte contre la corruption. C'est pourquoi en 2020, la Suisse a adopté une Stratégie nationale contre la corruption qui définit notamment les principaux paramètres auxquels l'Etat a l'obligation de se conformer. Comme la corruption naît souvent de la conjonction d'intérêts publics et privés, l'Etat Suisse attend du secteur privé et de la société civile qu'ils voient la lutte contre la corruption comme un défi à relever ensemble.

La coopération internationale: Madame la Présidente, la corruption ne connaît pas de frontières nationales. C'est pourquoi, la Suisse s'engage également au niveau international pour la lutte contre la corruption, en particulier au moyen de la stratégie de coopération internationale. Elle encourage ainsi la bonne gouvernance et l'état de droit, tout en renforçant les médias

et la société civile, qui jouent un rôle élémentaire dans la détection de cas concrets et de dysfonctionnements.

La Convention des Nations Unies contre la corruption offre un cadre juridique international combinant la lutte contre la corruption et le recouvrement d'avoirs illicites, d'une part, et le respect des principes fondamentaux de l'état de droit, d'autre part. En application de la Convention, la Suisse s'engage en matière de blocage, confiscation et restitution d'avoirs illicites se trouvant en Suisse, tout en veillant à ce que ses actions respectent l'état de droit.

Les évaluations par les pairs : Madame la Présidente, le dernier point que je voudrais souligner est celui des mécanismes d'examen multilatéraux, qui peuvent être d'une immense importance dans la formulation et le développement des dispositifs nationaux de lutte contre la corruption.

Par exemple, les résultats des examens nationaux de la Suisse dans le cadre de l'OCDE, du Conseil de l'Europe (Group of States against Corruption GRECO) et de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption (CNUCC) ont donné des impulsions, dont certaines ont été intégrées dans notre stratégie anticorruption.

Il est toutefois important que les recommandations identifiées ne soient pas rangées dans un tiroir, mais qu'elles soient effectivement abordées. C'est pourquoi la Suisse s'engage dans le cadre de la CNUCC, avec d'autres États parties, à ce que la mise en œuvre des recommandations fasse l'objet d'une prochaine phase d'examen. La Suisse se réjouit de participer activement à ce processus, en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, d'autres États et partenaires.

Je vous remercie.